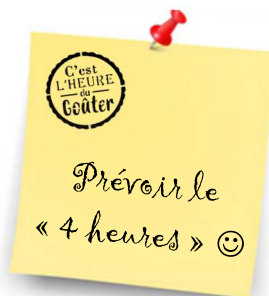


RENSEIGNEMENTS UTILES



Bon à savoir !

Tout le matériel sportif d'initiation est fourni par nos soins, mais nous vous recommandons ce qui suit :



Pour les activités nautiques :

- ◆ maillot de bain ;
- ◆ tee-shirt ;
- ◆ lunettes de soleil (avec lacet pour éviter la chute dans l'eau) ;
- ◆ chaussures pour entrer dans l'eau (sandales ou vieilles baskets) ;
- ◆ affaires de rechange .

Pour les autres activités :

- ◆ tenue adaptée : vêtements de sport + chaussures de sport ;
- ◆ casquette **OBLIGATOIRE** ;
- ◆ crème de protection solaire ;
- ◆ lunettes de soleil (si possible avec lacet) ;
- ◆ bouteille d'eau.
- ◆ vêtements de pluie ;
- ◆ pour l'activités **VTT** : petit sac à doc avec bouteille d'eau et baskets ;
- ◆ pour les enfants qui sont en **rando / course d'orientation** : des chaussures de marche (pas de tongs).

Rappel assurance

Les enfants sont et demeurent entièrement responsables de tout dommage matériel et corporel qu'ils pourraient occasionner à un tiers du fait de leur participation au stage.

Il est donc vivement recommandé de vérifier leur couverture en responsabilité civile garantissant les conséquences pécuniaires de ce type de préjudice.

Certificat médical / Questionnaire de santé

Pour simplifier l'inscription à une activité sportive, la présentation d'un certificat médical n'est plus obligatoire. Il est remplacé par un questionnaire de santé de l'enfant .

BRIVE

STAGES SPORTIFS ÉTÉ 2026

**POUR ENFANTS
ET ADOLESCENTS**

nés de 2010 à 2017
(9-16 ans)



INSCRIPTIONS mercredi 27 mai 2026

- **par internet à partir de 14h :**
sur www.brive.fr
rubrique "stages sportifs"

- **à la Direction des Sports**
(à partir de 14h le mercredi 27 mai)
13 rue du Docteur Massénat



Flashez pour plus
d'infos

Renseignements :
05 55 18 15 90



FONCTIONNEMENT :

La ville de Brive propose, pour les enfants nés de 2010 à 2017, des stages d'initiation encadrés par des éducateurs sportifs diplômés, dans plusieurs disciplines, **du lundi 29 juin au vendredi 28 août 2026.**

Les stages d'1 semaine, ont lieu à la **Base sportive du Causse** située à Lissac-sur-Couze :

- De 9h à 17h
- Du lundi au vendredi : attention, pas de stages les jours fériés
- Les enfants sont pris en charge toute la journée (repas compris)
- Transport :
 - ⇒ **par la navette : 20 € par personne pour 1 stage** (coût supplémentaire). **Attention : lors de l'inscription, DÉCOCHER la case si vous ne voulez pas en bénéficier.**
 - ◇ **Départ** de la navette à **8h30**, parking Quai Tourny côté Halle Brassens.
 - ◇ **Retour** de la navette pour **17h30**, parking Quai Tourny côté Halle Brassens.
 - ⇒ **par les parents :**
 - ◇ de 8h30 à 9h : accueil à la base sportive ;
 - ◇ de 17h à 17h30 : les parents reprennent leurs enfants.

INSCRIPTION :

Début des inscriptions **mercredi 27 mai 2026 à partir de 14h** par internet www.brive.fr/sport/stages-sportifs/ (cliquer sur 'INSCRIPTION ») et à la Direction des Sports (13, rue Docteur Massénat).

→ préparer les justificatifs scannés

IMPORTANT :

- Les documents doivent être aux noms des parents ou du responsable légal.
- En l'absence des documents, le tarif « non briviste imposable » sera appliqué.

TARIFS : PAIEMENT UNIQUEMENT PAR CARTE BANCAIRE

◆ Semaines de 3 et 4 jours :

Foyer fiscal de référence	1 stage	Documents à scanner à l'inscription		
		Livret de famille du foyer fiscal de référence	Avis d'imposition ou quittance	Avis de non-imposition
briviste imposable	77 €	X	X	
briviste non imposable	57 €	X		X
non briviste imposable	97,60 €			
non briviste non imposable	78,30 €	X		X

Supplément de 20 € par enfant et par stage pour le transport en navette.

◆ Semaines de 5 jours :

Foyer fiscal de référence	1 stage	Documents à scanner à l'inscription		
		Livret de famille du foyer fiscal de référence	Avis d'imposition ou quittance	Avis de non-imposition
briviste imposable	96 €	X	X	
briviste non imposable	71 €	X		X
non briviste imposable	119 €			
non briviste non imposable	97,60 €	X		X

Supplément de 20 € par enfant et par stage pour le transport en navette.

LE PREMIER JOUR DE STAGE, donner à l'éducateur :

- ① le questionnaire de santé de l'enfant rempli (téléchargeable sur brive.fr/stages-sportifs/) ;
- ② le test du Pass nautique (anciennement certificat d'aisance aquatique) ou l'attestation de savoir nager en sécurité (délivrée à l'école ou au collège).

**EN L'ABSENCE DE CES DOCUMENTS,
L'ENFANT NE POURRA PAS PARTICIPER AUX ACTIVITÉS.**